

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2025

Exercice ouvert le	06012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A10 MINI MARCHE 11 RUE DU GENERAL DE GAULLE 10100 ROMILLY-SUR-SEINE France	11 RUE DU GENERAL DE GAULLE 10100 ROMILLY-SUR-SEINE
SIRET 98242146300018	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées COMMERCE D'ALIMENTATION Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	9 952	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
			PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 19062025 Lieu : ROMILLY-SUR-SEINE Qualité : GERANT Nom du signataire : M MAHALINGAM RATHEESKARAN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2025)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES													
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e							
						f							
						g							
						h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j							
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)							
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
				Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :							
						à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
										à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits			
				Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements			
K DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %							
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice													
MVLT réalisée au cours de l'exercice													
MVLT restant à reporter													
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice													

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise A10 MINI MARCHÉ										Néant ☐																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Adresse de l'entreprise 11 RUE DU GENERAL DE GAULLE 10100 ROMILLY-SUR-SEINE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
SIREN 9 8 2 4 2 1 4 6 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Brut</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions</th> <th colspan="2">Net</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">2</th> <th colspan="2">3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">ACTIF</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td>30 000</td> <td>012</td> <td></td> <td>30 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td></td> <td>016</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td> <td>028</td> <td></td> <td>030</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td>1 800</td> <td>042</td> <td></td> <td>1 800</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>31 800</td> <td>048</td> <td></td> <td>31 800</td> </tr> <tr> <td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td> <td rowspan="2">STOCKS</td> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td>052</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td>11 361</td> <td>062</td> <td></td> <td>11 361</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td>066</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Créances (2)</td> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td></td> <td>070</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres* (3)</td> <td>072</td> <td></td> <td>074</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Disponibilités</td> <td>084</td> <td>7 873</td> <td>086</td> <td></td> <td>7 873</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Charges constatées d'avance*</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>19 234</td> <td>098</td> <td></td> <td>19 234</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>51 034</td> <td>112</td> <td></td> <td>51 034</td> </tr> <tr> <td colspan="12">PASSIF</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td colspan="2">Capital social ou individuel*</td> <td>120</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserves réglementées*</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)</td> <td>132</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Report à nouveau</td> <td>134</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>8 459</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Subventions d'investissement</td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>9 459</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DETTES (4)</td> <td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés*</td> <td>166</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>4 701</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 2 398)</td> <td>172</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>9 075</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Comptes courants d'associés</td> <td>173</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>27 800</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres dettes</td> <td>175</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>41 575</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>51 034</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVois</td> <td>(1)</td> <td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4)</td> <td>Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5)</td> <td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*</td> <td>182</td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td></td> <td>Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table>														Brut		Amortissements-Provisions		Net				1		2		3		ACTIF								ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	30 000	012		30 000		Autres *	014		016			Immobilisations corporelles *		028		030			Immobilisations financières * (1)		040	1 800	042		1 800	Total I (5)		044	31 800	048		31 800	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			Marchandises *	060	11 361	062		11 361	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			Autres* (3)	072		074			Valeurs mobilières de placement		080		082			Disponibilités		084	7 873	086		7 873	Charges constatées d'avance*		092		094			Total II		096	19 234	098		19 234	Total général (I + II)		110	51 034	112		51 034	PASSIF												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				1 000	Écarts de réévaluation		124					Réserve légale		126					Réserves réglementées*		130					Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132					Report à nouveau		134					Résultat de l'exercice		136				8 459	Subventions d'investissement		137					Provisions réglementées		140					Total I		142				9 459	Provisions pour risques et charges		Total II	154					DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					Fournisseurs et comptes rattachés*		166				4 701	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 2 398)		172				9 075	Comptes courants d'associés		173				27 800	Autres dettes		175					Produits constatés d'avance		174					Total III		176				41 575	Total général (I + II + III)		180				51 034	RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184
		Brut		Amortissements-Provisions		Net																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		1		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
ACTIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	30 000	012		30 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Immobilisations corporelles *		028		030																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Immobilisations financières * (1)		040	1 800	042		1 800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Total I (5)		044	31 800	048		31 800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Marchandises *	060	11 361	062		11 361																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Autres* (3)	072		074																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Disponibilités		084	7 873	086		7 873																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Charges constatées d'avance*		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Total II		096	19 234	098		19 234																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Total général (I + II)		110	51 034	112		51 034																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Réserve légale		126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Réserves réglementées*		130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Report à nouveau		134																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Résultat de l'exercice		136				8 459																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Subventions d'investissement		137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Provisions réglementées		140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Total I		142				9 459																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				4 701																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 2 398)		172				9 075																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Comptes courants d'associés		173				27 800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Autres dettes		175																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Total III		176				41 575																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Total général (I + II + III)		180				51 034																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A10 MINI MARCHÉ

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	165 469		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services*		217		218	1 290	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	166 759		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	115 371		
	Variation de stock (marchandises)*				236	(11 361)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	18 443		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244			
	Rémunérations du personnel*				250	32 100		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	2 254		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al. 3 du CGI)		255		254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262			
			260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	156 807		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	9 952		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)						300		
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347					
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	8 459		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	8 459	314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 493			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
			JEI (44 sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindecies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quindecies A	181				
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers		Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	9 952	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	9 952	372

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A10 MINI MARCHE

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A10 MINI MARCHE

[illegible]

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A10 MINI MARCHÉ

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	30 000	404		406	30 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482	1 800	484		486	1 800				
TOTAL		490		492	31 800	494		496	31 800				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS. 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme*	Long terme				
						19% ⑤	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A10 MINI MARCHE

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A10 MINI MARCHE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 06012024		et clos le : 31122024	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	166 759
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	166 759
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	11 361
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	11 361
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	122 275
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	4 329
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	7 211
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	133 814
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 44 306
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	44 306
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	166 759
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 06012024	160 au 31122024
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 9 8 2 4 2 1 4 6 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A10 MINI MARCHE

ADRESSE (voie) 11 RUE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 10100

VILLE ROMILLY-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille MAHALINGAM Prénom(s) RATHEESKARAN
 Nom d'usage % de détention 51 Nb de parts ou actions 51
 Naissance : Date 20101980 N° Département 99 Commune JAFFNA Pays
 Adresse : N° 44 Voie AVENUE JEAN JAURES
 Code Postal 93000 Commune BOBIGNY Pays

Titre (2) M Nom de famille VIKNESWARAN Prénom(s) RAJEEBAN
 Nom d'usage % de détention 49 Nb de parts ou actions 49
 Naissance : Date 05061983 N° Département 99 Commune MALLAKAN Pays
 Adresse : N° 16 Voie RESIDENCE FAIDHERBE
 Code Postal 93700 Commune DRANCY Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 9 8 2 4 2 1 4 6 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A10 MINI MARCHÉ

ADRESSE (voie)

11 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

CODE POSTAL

10100

VILLE

ROMILLY-SUR-SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A10 MINI MARCHE

**11 RUE DU GENERAL DE GAULLE
10100 ROMILLY-SUR-SEINE**

**Au Capital de 1 000, 00 Euros
R. C. S. PARIS : 982 421 463**

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq et le 17 Avril à 15 Heures, les associés de la **A10 MINI MARCHE** Capital de 1 000,00 Euros, s'est sont réunis au siège social de la société au **11 RUE DU GENERAL DE GAULLE - 10100 ROMILLY-SUR-SEINE**, en Assemblée Générale Extraordinaire.

Etaient présents :

Monsieur MAHALINGAM RATHEESKARAN-----51 Parts

Monsieur VIKNESWARAN RAJEEBAN-----49 Parts

L'assemblée est présidée par Monsieur MAHALINGAM RATHEESKARAN, gérant associé, il est constaté que les associés présents détiennent ensemble **100 Parts Sociales** soit la totalité du capital, en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre à ladite majorité les décisions tendant à modifier les statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

Le texte des résolutions soumises à l'approbation des Associés.

Le président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des comptes des exercices clos le 31/12/2024

2. Quitus à la gérance

3. Affectation du résultat

Il souligne par ailleurs, que la présence de tous les Associés couvre l'irrégularité existante du fait de la non convocation par lettre recommandée avec accusé de réception.

La discussion est ouverte, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui étaient à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

1ère RESOLUTION :

L'assemblée des associés après avoir pris connaissance des rapports du Gérant et du Comptable de la société pour la période du 06/01/2024 au 31/12/2024, et en avoir délibéré, la collectivité des associés approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir:

Total du Bilan au 31/12/2024-----	51 034 Euros
Total des Produits d'Exploitation-----	166 759Euros
Total des Charges d'Exploitation-----	156 807 Euros
Résultat d'Exploitation-----	9 952 (Bénéfice)
Résultat Net-----	8 459 (Bénéfice)

Cette résolution est adoptée par tous les associés représentant la totalité du capital.

2ème RESOLUTION :

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne quitus de sa gestion à Monsieur MAHALINGAM RATHEESKARAN, gérant, au titre de l'exercice sur les comptes duquel ils viennent se prononcer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION :

Après en avoir délibéré, et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide d'affecter le résultat de exercice clôt le 31/12/2024, soit 8 459 €uros de Bénéfice, comme suit les Reports à Nouveau.

4ème RESOLUTION :

La collectivité des associés donne au Gérant les pouvoirs nécessaires à l'effet de dresser le procès verbal constatant toutes les résolutions adoptées, et d'effectuer les formalités de publicité prescrites par la loi.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

En foi de quoi, il a été rédigé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Président de séance, le Gérant et les Associés.

Fait à ROMILLT-SUR-SEINE
Le 17/04/2025

Monsieur MAHALINGAM RATHEESKARAN



Monsieur VIKNESWARAN RAJEEBAN



A10 MINI MARCHE

11 RUE DU GENERAL DE GAULLE
10100 ROMILLY-SUR-SEINE

Au Capital de 1 000, 00 Euros
R. C. S. PARIS : 982 421 463

Messieurs,

L'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 fait obligation de présenter à l'assemblée générale annuelle un rapport sur l'exécution des conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérant ou associés.

Je vous rappelle que la loi a prévu que l'assemblée statue sur ce rapport et que le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et que ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

La loi dispose cependant que ces obligations ne s'imposent pas dès lors que les conventions portent sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

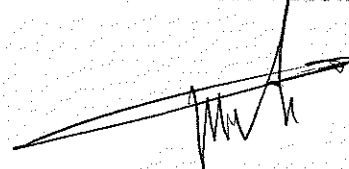
En application de ces dispositions, je vous informe des effets des conventions qui se sont conclues au cours de l'exercice du 06/01/2024 au 31/12/2024.

Convention conclue entre avec le A10 MINI MLARCHE et Monsieur MAHALINGAM RATHEESKARAN gérant associé de la société.

Monsieur MAHALINGAM RATHEESKARAN, gérant associé, n'a perçu aucune somme au cours de l'exercice.

Fait à ROMILLY-SUR-SEINE
Le 17/04/2025

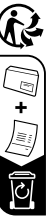
Monsieur MAHALINGAM RATHEESKARAN



Avis d'opération de virement

Compte rendu de votre ordre n° 448562
enregistré le 16/04/2026 à 11:36

Imprimé le 16/04/2026 à 11:36



Montant	33,54 EUR
Date demandée	16/04/2026
Etat	Crédit effectué

COMPTE A DEBITER

Compte	11008 000346535 02 C/C Contrat Pro Global T M G BUREAUTIQUE CIC SAINT DENIS IBERBANCO
Intitulé	VIR INST 2023B00845 * CMTB * 20

BENEFICIAIRE A CREDITER

Compte	Grefe du Tribunal de Commerce de TROYES BANQUE POPULAIRE ALS - France FR7614707001093182113502295 BANQUE POPULAIRE ALS BIC : CCBPFRPPMTZ
Motif	2023B00845 * CMTB * 2026/3958 * GREFFE TROYES A10 BODDAC
Référence	2023B00845 * CMTB * 2026/3958 *

Les informations incluses dans le présent compte-rendu sont de nature confidentielle et sont à l'usage exclusif du donneur d'ordre.

Toute reproduction partielle ou totale de quelque manière ou procédé que ce soit ne saurait engager la responsabilité de la banque.